

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans Snort

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2009-AVI-478>

Gestion du document

| | |
|-----------------------------|---|
| Référence | CERTA-2009-AVI-478-001 |
| Titre | Vulnérabilité dans Snort |
| Date de la première version | 04 novembre 2009 |
| Date de la dernière version | 05 novembre 2009 |
| Source(s) | Notes de modification de Snort 2.8.5.1 du 22 octobre 2009 |
| Pièce(s) jointe(s) | Aucune |

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Déni de service à distance.

2 Systèmes affectés

Snort 2.8.5 et versions antérieures.

3 Résumé

Une vulnérabilité dans Snort permet à une personne malintentionnée d'effectuer un déni de service à distance.

4 Description

Une vulnérabilité dans le traitement de paquets IPv6 par Snort permet à une personne malintentionnée de provoquer un déni de service à distance.

5 Solution

La version 2.8.5.1 de Snort corrige le problème.

6 Documentation

- Téléchargement de Snort :
<http://www.snort.org/downloads>

Gestion détaillée du document

04 novembre 2009 version initiale.

05 novembre 2009 correction d'une erreur dans les systèmes affectés.